

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

-----  
Rapport N° 45

SOUTIEN À DES COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT CLERMONTOISES  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

**Conseiller(e)s excusé(e)s :**

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI  
-----

*M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.*

*M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.*

*M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).*  
-----

---

**Rapport N° 45**  
**SOUTIEN À DES COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT CLERMONTOISES**

---

Dans le cadre de son soutien aux compagnies de spectacle vivant installées sur le territoire, la Ville de Clermont-Ferrand attache une attention particulière au soutien à l'émergence. L'accompagnement de jeunes équipes, de nouveaux artistes, est en effet essentiel dans le cadre du développement culturel de la Ville, et de la candidature à la Capitale européenne.

Le crédit disponible au Budget Primitif 2022 au titre de l'aide à la création s'élève à 12 000 €.

### **COMPAGNIE ARKHE**

Créée en septembre 2015 à Clermont-Ferrand à l'initiative d'Anne Charlotte Le Bourva, danseuse et chorégraphe, Arkhè est une compagnie de danse à l'écriture contemporaine qui aime croiser les disciplines artistiques. Il s'agit d'une compagnie émergente dont le travail est accompagné par la Cour des trois Coquins et l'association Boom Structur.

Sa deuxième création, intitulée Méta (du grec « au-delà de », « haut », « profond »), interroge notre présence face aux lieux anciens, patrimoniaux ou non, des lieux qui nous accompagnent depuis longtemps et qui ont laissé une trace dans notre paysage physique et intérieur. Il s'agit d'une création, imaginée pour être jouée dans des lieux historiques, interprétée par trois artistes : deux danseuses et une musicienne à la flûte traversière. Dans la dernière partie du spectacle, les interprètes inviteront le public à venir danser avec elles. Des ateliers de danse pourront également être proposés avant la programmation de chaque spectacle.

La création de ce spectacle est prévue pour l'été 2023.

Budget prévisionnel : 31 214 €

Subvention sollicitée : 4 000 €

Subvention proposée : 4 000 €

### **COMPAGNIE LE CRI DES OGRES**

Le Cri des Ogres est une jeune compagnie théâtrale émergente clermontoise, menée par un collectif : Solal Viala, Nicolas Amatulli, Iris Calipel et Romane Kaar. Regain est leur première création, dans laquelle ils s'emparent du texte de Jean Giono relatant la vie d'un village de Haute-Provence au début du XXème siècle, et exaltent les liens profonds qui relient l'homme à la nature. La mise en scène est collective et s'articule autour de grandes tables de ferme autour desquelles le public est disposé.

En tant que compagnie émergente, Le Cri des Ogres est accompagnée par la Cour des Trois Coquins, sur des temps de résidence. Une première lecture de l'œuvre a été programmée dans le cadre des Contre-plongées en 2021. La création de Regain est prévue pour 2023, sachant que la compagnie est actuellement à la recherche de financements complémentaires et de perspectives de diffusion.

Budget prévisionnel : 19 800 €

Subvention sollicitée : 4 000 €

Subvention proposée : 4 000 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'attribuer les subventions aux associations présentées ci-dessus.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>53</b>	=	49 Conseillers Présents	+	4 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>53</b>	=	<b>Pour : 53</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjointe déléguée



Isabelle LAVEST